

## Conditions Générales de Vente (CGV) – SILVER SANZ SA

### 1. Mentions Légales

Le présent site de vente est exploité par la société **SILVER SANZ SA**, société de droit espagnol, titulaire du NIF/CIF **A08697740**, dont le siège social est situé à [Afegeix l'adreça completa de Silver Sanz].

- **Contact Support** : marketplace@silversanz.com
- **Activité** : Vente d'objets physiques via plateforme de Marketplace.

### 2. Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente à distance de produits par SILVER SANZ SA aux consommateurs résidant en France. En validant sa commande sur le Marketplace, le client accepte sans réserve les présentes conditions.

### 3. Prix et Paiement

- **Prix** : Les prix des produits sont indiqués en euros (€) Toutes Taxes Comprises (TTC), incluant la TVA applicable au jour de la commande.
- **Éco-contribution** : Le cas échéant, le prix inclut le montant de l'éco-participation liée à la gestion des déchets (DEEE/REP).
- **Paiement** : Le paiement est géré exclusivement par l'interface sécurisée du Marketplace.

### 4. Expédition et Livraison

- **Zones de livraison** : France Métropolitaine et zones internationales selon les options du Marketplace.
- **Responsabilité** : Conformément à l'article L216-4 du Code de la consommation, SILVER SANZ SA est responsable de plein droit de la livraison. En cas de perte ou d'avarie lors du transport, le vendeur s'engage à résoudre l'incident.

### 5. Droit de Rétractation (14 jours)

Conformément à la Loi Hamon (Art. L221-18), le client dispose d'un délai de **14 jours calendaires** après réception pour changer d'avis.

- **Frais de retour** : Les frais de retour en cas de rétractation (changement d'avis) ou d'erreur de saisie par le client sont à la charge exclusive du **client**.
- **Condition** : Le produit doit être retourné complet, dans son emballage d'origine et en parfait état de revente.

### 6. Garanties Légales

SILVER SANZ SA garantit la conformité des biens vendus selon le droit français :

1. **Garantie de conformité (2 ans)** : Le client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Les défauts de conformité qui apparaissent dans ce délai sont présumés exister au moment de la délivrance.

2. **Garantie des vices cachés** : Le client peut invoquer la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue (Art. 1641 du Code civil).

**En cas de produit défectueux, de non-conformité avérée ou d'erreur d'expédition de notre part, SILVER SANZ SA prendra à sa charge l'intégralité des frais de retour et de remplacement.**

#### **7. Service Client et Litiges**

Pour toute réclamation, le client doit contacter : **marketplace@silversanz.com**. À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis aux tribunaux français compétents ou au service de médiation de la consommation choisi par le vendeur ou proposé par le Marketplace.